

CONCOURS LE JARDIN PARTAGÉ LE PLUS GREEN AND FUN



LES CONCOURS TRIAKAZ

ÉDITION 2018/2019

**BE FUN, BE GREEN !
HÉROS DU QUOTIDIEN !**

NIVEAU COLLÈGES

Un concours créé et organisé par TRIAKAZ
en partenariat avec l'Académie de Guadeloupe
et l'ADEME Guadeloupe



Région académique



LE JARDIN CRÉOLE :

Une réponse à l'atténuation du changement climatique ?

L'Archipel Guadeloupe est un écosystème fragile qui fait face à des défis environnementaux pour sa préservation : augmentation du niveau de la mer, érosion des côtes, fortes sécheresses, disparition de la mangrove, ...

Ainsi, la préservation de notre environnement et de la biodiversité devient indispensable pour la survie de nos écosystèmes. Cela passe par la gestion vertueuse des déchets sur un territoire insulaire éclaté, la protection de l'habitat naturel, de la ressource en eau, des espèces animales et végétales et par la maîtrise de la consommation énergétique. Et si le jardin créole était une réponse à l'atténuation du changement climatique ?



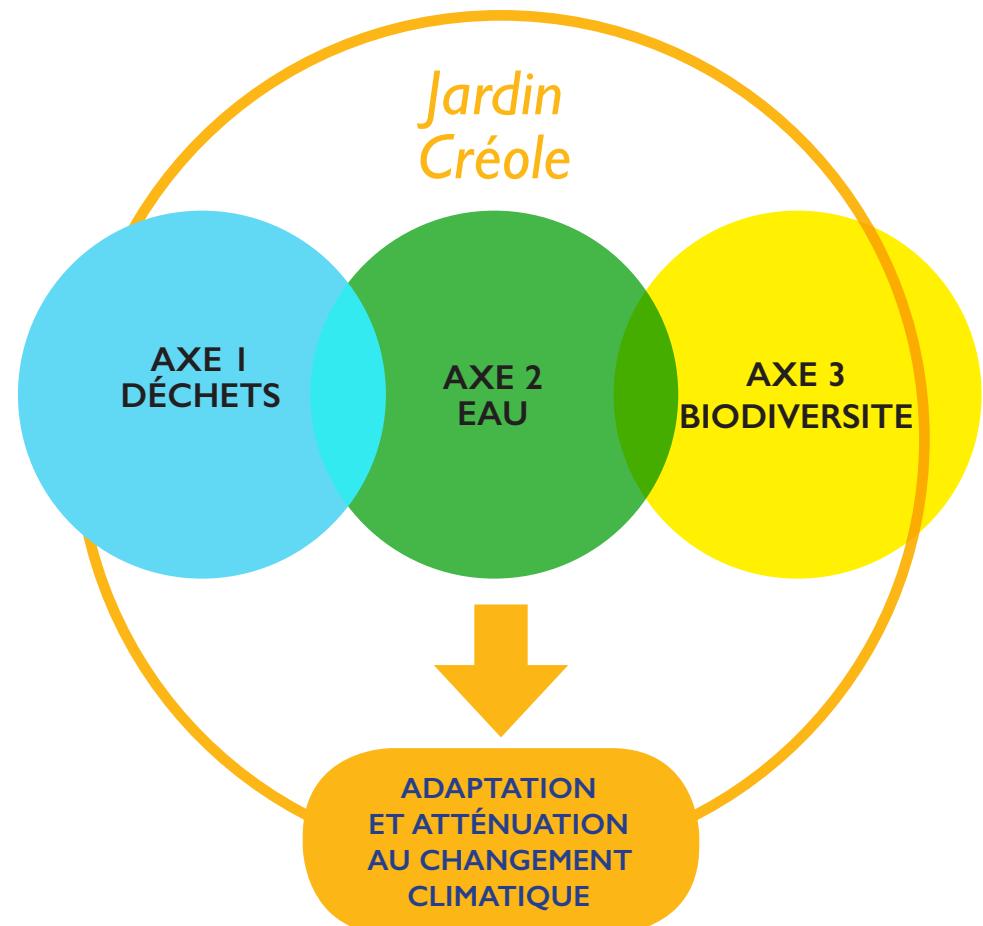
LES CONCOURS TRIAKAZ

En partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Guadeloupe, la start-up TRIAKAZ (www.triakaz.com) lance la première édition des concours départementaux : « BE FUN, BE GREEN ! HÉROS DU QUOTIDIEN ! ».

Ces concours visent à sensibiliser nos jeunes citoyens scolaires et leurs éducateurs, du primaire au lycée, à l'importance de la « green attitude » (engagement pour un meilleur environnement). L'Archipel guadeloupéen est en effet un chapelet d'îles, non extensibles. L'objectif de ces concours est de faire prendre conscience à l'ensemble de la communauté scolaire qu'il faut préserver ce territoire pour les générations futures mais surtout, permettre aux générations contemporaines de valoriser durablement les bioressources que constituent nos déchets.

TRIAKAZ est une start-up guadeloupéenne engagée dans le développement durable, spécialisée dans la création et la commercialisation d'objets du quotidien, recyclés, recyclables et réutilisables, pour le tri à la maison, pour le grand public et les professionnels.

PARTAGEONS UN JARDIN FUN & GREEN ! » est le concours destiné au public scolaire du collège.



Et si le jardin créole était une réponse à l'atténuation du changement climatique ?

TROIS AXES D'ÉTUDES :

• DÉCHETS :

Savez-vous quel est le meilleur déchet ? C'est celui que l'on ne produit pas.

Premier maillon du cycle de traitement des déchets, la PRÉVENTION des déchets vise à mettre en place des actions de sensibilisation et des actions opérationnelles visant à réduire le volume de notre poubelle. C'est pourquoi les biodéchets tels que les déchets verts ou les restes alimentaires compostables peuvent se révéler être une vraie richesse. En effet, grâce à des micro-organismes et des macro-organismes (vers de terre, insectes, bactéries, champignons...), les biodéchets sont dégradés en un fertilisant d'excellente qualité et 100 % naturel qu'il est possible d'utiliser dans son jardin. C'est le compost. Ce compost sans pesticides ou intrants chimiques, peut être ensuite valorisé dans des jardins alimentaires et médicinaux tels que les jardins créoles.

• EAU :

L'EAU est essentielle à la survie et au bien-être de l'homme et est indispensable au fonctionnement de nombreux secteurs de l'économie. Les ressources en eau sont inégalement réparties dans l'espace et le temps et souffrent des pressions qu'exercent sur elles les activités humaines.

Plusieurs constats :

- les changements climatiques ont une incidence sur la disponibilité en eau ;
- la pollution, les déviations de cours d'eau et les incertitudes quant à la quantité d'eau disponible menacent la croissance économique, l'environnement et la santé ;
- les nappes phréatiques sont souvent surexploitées et polluées.

L'écosystème du jardin créole, grâce aux associations d'espèces complémentaires, peut apporter des solutions pour économiser durablement la ressource en eau.

• BIODIVERSITÉ :

Véritable patrimoine agricole et culturel guadeloupéen, les jardins créoles ont une vocation alimentaire, médicinale et constituent un véritable réservoir de biodiversité. Comme dans une forêt, les espèces sont agencées de manière à occuper une « niche écologique » permettant leur coexistence et la facilitation de processus profitant à l'ensemble de l'écosystème.

La participation à ce concours permettra donc de sensibiliser les élèves :

- à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique ;
- à la gestion des ressources : déchets, eau, biodiversité ;
- à l'équilibre de l'écosystème du jardin créole ;

- à la découverte des saveurs et odeurs pour valoriser le « manjé lokal » ;
- à l'éco-citoyenneté et à l'engagement environnemental ;
- aux valeurs du « faire » et du « vivre ensemble » grâce à la création et à la gestion d'un projet collaboratif à l'échelle de leur établissement scolaire.

Ainsi, les élèves sont invités à créer et imaginer un projet écrit d'un jardin créole partagé collectif « FUN & GREEN » à l'échelle de leur collège, en mettant en avant :

• LA CRÉATION D'UN JARDIN CRÉOLE EN TENANT COMPTE DES TROIS AXES :

1 « DÉCHETS »

- Compostage des biodéchets (déchets verts, déchets alimentaires,...)
- Réemploi de matériaux ;

2 « EAU »

- Mise en place d'un dispositif d'économie de la ressource en eau pour l'arrosage du jardin ;

3 « BIODIVERSITÉ »

- Croisement des espèces ;
- agencement spatial (garden design) d'un jardin collectif partagé, à partir du savoir-faire séculaire et patrimonial du jardin créole.
- L'établissement devra aussi réfléchir aux modalités de pérennisation de l'action.

LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL

Le concours « LE JARDIN PARTAGÉ LE PLUS GREEN AND FUN » est un concours de projets destiné aux collégiens de la 6ème à la 3ème des écoles publiques et privées de Guadeloupe.

Il est organisé en deux phases :

- **PHASE I :** une pré-sélection qui identifiera 10 projets sur la base d'un bulletin d'inscription. Les projets pré-sélectionnés sont limités à un projet par collège. Les projets collaboratifs inter-niveaux seront un plus ;

- **PHASE 2** : une sélection finale, sur la base d'un dossier de candidature, qui désignera trois lauréats sélectionnés par un jury départemental constitué par TRIAKAZ et ses partenaires.

Lors de cette deuxième phase, TRIAKAZ mettra à disposition des 10 candidats en lice, des experts sur la thématique de la collecte des biodéchets, du compostage et de la création de jardin créole qui viendront dispenser, pendant une demi-journée par candidat, des notions théoriques. Les candidats pourront profiter de ces temps d'échanges et de partage pour soumettre leur projet aux experts qui auront un avis strictement consultatif.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Pertinence et viabilité du processus de collecte de biodéchets mis en place ;
- Qualité artistique et fonctionnelle du croquis de l'agencement spatial du jardin créole partagé proposé ;
- Qualité artistique et fonctionnelle du croquis du prototype de bac de compostage proposé ;
- Qualité de la note projet.

TROIS PRIX SERONT ATTRIBUÉS :

- **1^{er} prix :** Création du jardin partagé collaboratif au sein de l'établissement scolaire + Kit jardinage pour tous les élèves + Kit TRIAKAZ EXCELLENCE. A partir du projet lauréat, TRIAKAZ organisera la 1^{ère} journée des KID'EKO (la journée des Jeunes éco-responsables) au cours de laquelle le jardin collaboratif sera créé et inauguré. TRIAKAZ fournira les moyens humains et financiers pour sa réalisation. Une cérémonie officielle de signature d'une charte d'engagement sera réalisée afin de garantir le suivi du jardin partagé ;

- **2^{ème} Prix :** Visite guidée d'un site industriel de compostage en Guadeloupe et d'une exploitation agricole modèle (prise en charge des moyens logistiques et de la collation ensemble des élèves, professeurs et accompagnateurs) + Kit TRIAKAZ PREMIUM.

- Fourniture d'un kit de compostage à partir du modèle prototype du lauréat et formation à la réalisation de compost par un expert ;

- **3^{ème} Prix :** Kit TRIAKAZ BASICS

Une large campagne de communication (presse, TV, Radio, réseaux sociaux) sera mise en place par TRIAKAZ et ses partenaires pour communiquer sur cette mise en avant des travaux réalisés par les collèges lauréats.

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque classe doit **se pré-inscrire AU PLUS TARD LE 30 OCTOBRE 2018**, à l'aide du bulletin d'inscription joint auprès de TRIAKAZ et de l'Académie de Guadeloupe par e-mail, à l'adresse suivante : contact@triakaz.com copie à julien.antoine@ac-guadeloupe.fr

Les 10 classes sélectionnées à l'issue de la pré-sélection recevront un dossier de candidature et un dossier pédagogique. **Les dossiers complets devront être remis au plus tard le 31 JANVIER 2019.**

Il sera présenté sous la forme de deux documents :

Le dossier de candidature sera présenté sous la forme de trois documents :

- **une note projet** dont la trame sera fournie avec le dossier de candidature ;
- **un croquis schématique pour l'agencement du jardin partagé** proposé détaillant les différentes espèces de plantes constituant l'éco-système qui seront mis en place : taille maximum A3 ouvert (29,7 x 42 cm) ou format A4 plié en deux. Le document devra pouvoir être scanné ;
- **un croquis schématique pour le bac de compostage proposé** : taille maximum A3 ouvert (29,7 x 42 cm) ou format A4 plié en deux. Le document devra pouvoir être scanné.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves avec l'appui de leurs enseignants. Le jury du concours refusera toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise,...)

Les dossiers complets seront adressés par mail, à l'adresse suivante :
contact@triakaz.com copie à julien.antoine@ac-guadeloupe.fr

Par courrier, transmettre le dossier de candidature complété et les pièces à joindre en trois exemplaires au :

Rectorat de l'Académie de la Guadeloupe
Coordination académique EDD
Parc d'activités la Providence, Les Abymes 97183

DROIT À L'IMAGE

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux à TRIAKAZ et ses partenaires à des fins d'édition et de communication. Les responsables d'établissements autorisent, à titre gracieux, TRIAKAZ et ses partenaires à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies et tous les articles s'y rapportant. Les classes lauréates devront aussi faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination de TRIAKAZ et ses partenaires.

Les lauréats
(ensemble des élèves, professeurs et accompagnateurs)
seront invités à la remise des prix,
LE SAMEDI 16 MARS 2019, DE 9H00 À 12H00.

Tous les frais de déplacement et de collation seront pris en charge par TRIAKAZ.

CALENDRIER

2018	
04/09/2018 LANCEMENT DU CONCOURS	30/10/2018 DATE LIMITE PRÉ-INSCRIPTION

2019	
31/01/2019 REMISE DES DOSSIERS COMPLETS	16/03/2019 REMISE DES PRIX



T R I A K A Z
.COM

Retrouvez toutes les informations sur le site www.triakaz.com
et sur le site <https://www.ac-guadeloupe.fr>